
COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PARC NATUREL DE MARTINIQUE REUNI EN COMITE SYNDICAL EXTRAORDINAIRE

Ce vendredi 17 Novembre 2017, un comité syndical extraordinaire du Parc Naturel de Martinique (PNM) s'est réuni à l'hôtel de l'Assemblée de la Collectivité Territoriale de Martinique.

Dans un esprit d'ouverture et faisant suite à la demande d'une partie des élus du PNM, Louis BOUTRIN, président du Parc Naturel de Martinique, a convoqué une session extraordinaire du Conseil Syndical du PNM, conformément à l'article 5-3 des statuts du syndicat mixte, avec à l'ordre du jour un débat sur le licenciement du Directeur Général des Services.

Après avoir salué la présence du président de l'exécutif de la CTM, Alfred MARIE JEANNE, conformément aux statuts du Parc, les 27 élus et agents du Parc, le président du PNM a fait une présentation power point au cours de laquelle il a relaté les faits et précisé le contexte ; des propos introductifs qui ont permis à tous les délégués d'être au même niveau d'information, avant les débats.

A l'ouverture des débats, 2 délégués ont fait une déclaration et une délégation de 13 élus quitta la salle.

Les débats se sont poursuivis ; Le président de l'exécutif de la CTM a pris la parole et a expliqué qu'il avait reçu le Directeur Général des Services du PNM, en présence de témoins, afin de lui proposer de rejoindre la Collectivité Territoriale mais que le DGS lui avait répondu qu'il projetait de créer son entreprise ou de rejoindre la CACEM.

Les élus présents, ont remercié Louis BOUTRIN des informations apportées, expliquant qu'ils comprenaient mieux la situation, qu'ils désapprouvaient l'attitude de leurs collègues qui venaient de partir et s'en désolidarisaient ; 2 des délégués, Alain THEODOSE (Commune de Sainte Anne) et Alex DESLANCES (Commune de Rivière salée) ont d'ailleurs demandé de rayer leur nom de la liste des signataires.

Pour conclure, les représentants syndicaux CFDT et FO du PNM, non-grévistes, ont exprimé leur inquiétude quant à la situation de blocage du Parc Naturel de Martinique après plus d'un mois de grève et ont émis le souhait d'une reprise rapide de leur travail dans la sérénité, comme le souhaite la majorité des agents non-grévistes (130/149).

Fort-de-France, le 17/11/2017

LE PARC NATUREL DE MARTINIQUE

Maison du Parc – Annexe Monsigny – Avenue des Canéficiers – Sainte Catherine – BP 437 97205 FdeF Cedex
Tél 0596 64 42 59 – Fax 0596 64 42 59

Mail contact@pnr-martinique.com – Site pn-martinique.com



PNR MARTINIQUE